

**Compte-rendu de la réunion du 26/03/2019**  
**Groupe Adresses**

**Participants**

	<b>Présents</b>	<b>Absents</b>
<b>Altitude Infrastructure</b>	Sébastien Vernier (tel)	Guillaume Raimond
<b>Axione</b>	Aline Beaufiles	Chloé Angee Arnaud Veys
<b>Bouygues Télécom</b>	Rémi Keita	Marc-Antoine Deprez
<b>Covage</b>	Saidou Pam	Isabelle Gallaga Blettery
<b>Free</b>		François de Nanteuil
<b>Mission THD</b>		Ariane Rose
<b>Orange</b>	Rodrigue Roch Olivier Martin (tel)	Agnès Tissot Patrick Delbos
<b>SFR</b>	Sylvie Gros	
<b>Kosc</b>		Patrick Bousso
<b>Groupe Interop'fibre</b>	Corinne Gérard	
<b>DINSIC</b>	Jérôme Desboeufs (tel)	

**Rédacteur** : Corinne Gérard

**Prochaine réunion**

- 09/05/2019 (Espace Hamelin)

**Ordre du jour**

- Retour Comité d'Orientation
- Projet BAN
- Présentation Avicca
- Eligibilité au ND
- Harmonisation des bonnes pratiques sur les typologies terrain spécifiques

**Compte-rendu de la réunion**

**Retour Comité d'Orientation Interop'fibre du 07/02/19**

Les sujets de la feuille de route 2019 qui ont été priorisés sont :

- Vie des adresses et fusion de communes
- Eligibilité FTTH au ND
- Harmonisation des bonnes pratiques sur les typologies terrain spécifiques (ex : immeubles d'angle)

**Projet BAN**

**Point d'avancement sur le projet BAN fait en séance par la DINSIC**

Une réunion d'arbitrage gouvernemental sur la gestion du projet BAN a eu lieu le 08/02/19 en faveur de la DINSIC. Le mandat qui a été défini est la fourniture des données BAN sous licence ouverte au plus tard au 01/01/2020.

## Compte-rendu de la réunion du 26/03/2019 Groupe Adresses

Cet arbitrage induit un recentrage du périmètre des actions de la DINSIC vers les API de données géographiques et les adresses. Le choix qui a été fait par la DINSIC est d'enrichir les données existantes afin de ne pas avoir d'impact sur les services publics pendant la période de transition.

L'IGN a indiqué ne pas souhaiter fournir les données en licence ouverte dès 2019. De plus, l'IGN a indiqué ne pas souhaiter poursuivre dans le projet BAN sans la Poste qui peut décider de quitter le projet. La DINSIC fera un point avec La Poste le 16/04/19.

### Travaux en cours au sein de la DINSIC :

- Reprise de la diffusion des données adresses y compris les données des Collectivités + diffusion de la clé d'interopérabilité : mise à jour du fichier stoppé le 28/11/18 prévue pour le 01/04/19.

La diffusion des données est prévue d'être stabilisée d'ici le 01/01/2020 le temps de régler les questions de licence.

**[Hors séance] : la DINSIC vise désormais une mise à disposition des données entre le 8/04/19 et le 10/04/19.**

- Mise à jour du système de géocodage prévue pour le 20/04/19

**[Hors séance] : la DINSIC indique que la mise à jour de l'API de géocodage aura lieu au même moment que la diffusion des nouvelles données (entre le 8/04 et le 10/04).**

**Enfin, la DINSIC indique s'engager sur le dispositif.**

**Compte-tenu des demandes fortes d'acteurs qui utilisent l'identifiant (opérateurs de réseaux) dans leur système d'information, la DINSIC indique que la séquence sera probablement stabilisée pour la livraison autour du 10/4, raison pour laquelle la DINSIC a pris du retard concernant la livraison de l'outil.**

- Les élus seront en mesure de déposer des bases Adresse courant avril.

Il est prévu le rajout en mai-juin d'un concept d'adresses certifiées pour les communes qui le souhaitent avec possibilité de boucle retour si l'adresse est non correcte.

L'API de géocodage contiendra la Base Adresse Nationale enrichie dans un premier temps, puis les données sous Licence Ouverte dans un second temps.

2 modes d'appel seront proposés pour l'interrogation de l'API de géocodage :

1) solution synchrone = envoi d'un fichier de 50 Mo max (requête http) avec réponse immédiate comprenant le fichier résultat enrichi de colonnes supplémentaires.

2) solution asynchrone = dépôt d'un fichier intégral sur une url – réponse via une url pour consulter l'état du traitement + envoi de l'url pour récupérer le fichier résultat dès que celui-ci est disponible. Possibilité de rajouter à terme une interface de dépôt (IHM de dépôt).

Une 1ère version de l'algorithme sera fournie aux opérateurs dans les prochains jours pour tests et retours.

La DINSIC indique que la clé d'interopérabilité devrait être stabilisée en juin 2019 au plus tard sauf fusion de communes.

Les opérateurs indiquent en séance souhaiter avoir de la part de la DINSIC un document descriptif des formats de données et nouveaux process. Ils souhaitent également avoir un descriptif des informations disponibles dans la BAN et les BAL

La DINSIC précise que la documentation est en cours de rédaction et qu'elle sera envoyée dans la semaine aux opérateurs y compris les règles de rapprochement avec l'adresse littérale.

**[Hors séance] La DINSIC informe les opérateurs avoir du retard pour l'envoi de la documentation.**

## Compte-rendu de la réunion du 26/03/2019 Groupe Adresses

La DINSIC prévoit de faire à terme un chaînage sur les voies et sur les numéros. La complexité résidera pour les cas où le numéro dépend d'une voie qui a changé de nom ou qui a disparu (une mise à jour des collectivités sera nécessaire pour ces cas).

**[Hors séance] Une table de passage sera proposée en téléchargement complémentaire.  
À court terme une table identifiants IGN => clé d'interopérabilité sera proposée.**

Une démonstration devra être prévue par la DINSIC à destination des opérateurs pour l'utilisation de l'outil (livraison de l'outil avec démonstration). Les dates 23/04, 25/04 ou 26/04 sont proposées en séance par la DINSIC.

Action : les opérateurs se positionnent sur ces dates.

Le GT précise en séance que suivant la capacité de la DINSIC à sécuriser les données, le mode expérimental risque de durer avec des identifiants qui pourraient changer selon la date d'interrogation du géocodeur.

Le GT souhaite avoir la position de l'Arcep sur la pertinence des données pendant cette période dite expérimentale. L'Arcep ne doit pas reprocher aux opérateurs le flottement des données ni un mauvais taux de réussite des appariements des données pendant la période expérimentale (qui prendra fin lors de la validation de la fiabilisation des données et des outils par la DINSIC).

La DINSIC précise qu'aucun changement de nom de la BAN et de la clé d'interopérabilité n'est prévu à ce jour. La crainte que la base FANTOIR ne pourrait plus être une base pivot n'est plus d'actualité car les différents cas seront fiabilisés pour avoir à terme des identifiants pérennes.

**[Hors séance] Validation des messages du GT Adresses vers les services de l'Arcep**

Le GT Adresses souhaite porter plusieurs messages vers les services de l'Arcep concernant l'avancement du projet BAN et notamment sur les contraintes de l'instabilité de la période expérimentale pour la livraison des identifiants par les opérateurs à partir de fin mai 2019 :

- la DINSIC informe les opérateurs que l'outil de géocodage ne sera mis à jour au mieux qu'à partir de mi-avril 2019.

- Pendant la période dite expérimentale qui durera jusqu'à la stabilisation de la clé d'interopérabilité (actuellement ciblée au 1<sup>er</sup> janvier 2020), il est à noter que l'environnement BAN ne sera pas stable et la clé d'interopérabilité fournie par l'outil pourra ne pas être pérenne en fonction de la date d'interrogation de l'outil de géocodage.

Les opérateurs subissent cette contrainte due au retard des travaux de la DINSIC qui fait suite au décalage de l'arbitrage gouvernemental et ne pourront pas garantir le taux de réussite des appariements des données jusqu'à la fiabilisation des outils par la DINSIC.

- Durant la période dite expérimentale, les opérateurs souhaitent bénéficier d'un délai de test raisonnable après la date de livraison de l'outil de géocodage par la DINSIC afin de pouvoir corriger les anomalies si besoin et s'assurer de la cohérence des résultats (proposition de 2 mois pour la période de test).

Prochaines étapes :

- envoi de la documentation des outils par la DINSIC
- la liste des données de l'IPE 3.0 concernées par l'envoi vers l'API de géocodage est à fournir par les opérateurs à la DINSIC : Axione propose un format au GT.
- livraison de l'outil aux opérateurs avec démonstration de la DINSIC

### Présentation Avicca

Une revue de la présentation est faite en séance avec l'objectif d'une validation des messages par tous les opérateurs en fin de semaine.

**[Hors séance] Suite à l'envoi par Axione de nouveaux éléments, une réunion de validation de la présentation a été organisée le 04/04 par l'animatrice. La présentation est validée suite à cette réunion.**

## Compte-rendu de la réunion du 26/03/2019 Groupe Adresses



Avicca\_GTAdresses\_2  
0190423\_VF.pptx

Seul Orange (Olivier Martin) se propose en séance pour être l'intervenant du groupe Interop'fibre lors du colloque Avicca. L'intervention est prévue le 22/05/19 de 11 à 12h lors de la table ronde en plénière traitant des aspects opérationnels.

**[Hors séance] Axione (Aline Beaufiles) souhaite également participer à l'intervention avec Orange. Une demande a été faite par l'animatrice à l'Avicca sur la possibilité d'avoir 2 intervenants lors du colloque.**

**Suite à l'accord de l'Avicca, Orange et Axione seront les intervenants du groupe Interop'fibre lors de la table ronde prévue le 22/05.**

### Eligibilité au ND

Orange indique que les travaux sur le nouvel échantillon de Free ont débuté avec du retard.

Free a fait quelques conclusions intermédiaires pour l'évaluation de l'algorithme :

- le nouvel échantillon concerne 170 ND avec beaucoup d'adresses sans numéro voie et des pavillons
- 112 ND ont été identifiés via adresses littérales par Orange.
- recherche avec coordonnées géographiques : 1 vers N et 1 vers 0 = 112 ND trouvés dont 45 ND avec des informations différentes entre Orange et Free.

Un échange Free/Orange est prévu afin d'affiner les résultats de l'algorithme et pour pouvoir fournir un retour au GT Adresses.

### Fusion de communes

Orange indique que le contrat d'expérimentation a été signé par Kosc et qu'une première matrice a été envoyée pour test.

La signature du contrat avec ByTel est à venir.

Free est en retard mais toujours intéressé par l'expérimentation.

SFR doit confirmer s'il souhaite signer le contrat d'expérimentation.

### Harmonisation des bonnes pratiques sur les typologies terrain spécifiques

**Prochain GT :**

- chaque opérateur indique quelle typologie terrain entre dans la catégorie d'adresse dite spécifique en plus des immeubles d'angle.
- Orange et ByTel présentent leur pratique actuelle pour l'inscription de ces adresses.